

ALBERTVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4-1 PLAN DE ZONAGE

Ech : 1/6500



Procédure d'évaluation du PLU	Approbation
Règlement approuvé n°1 du PLU	17 novembre 2014
Modification approuvée n°1 du PLU	06 juillet 2016
Modification approuvée n°2 du PLU	21 septembre 2016
Modification n°1	04 mars 2018
Règlement approuvé n°2	12 novembre 2018
Modification n°2	23 septembre 2018
Modification n°3	28 septembre 2022
Modification approuvée n°3	21 novembre 2022

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Localisation	Description	Superficie (m²)	Volume (m³)
01	Place de Confians	Église Saint-Jacques et son clocher	1000	1000
02	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
03	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
04	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
05	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
06	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
07	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
08	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
09	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
10	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
11	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
12	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
13	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
14	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
15	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
16	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
17	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
18	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
19	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
20	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
21	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
22	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
23	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
24	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
25	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
26	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
27	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
28	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
29	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
30	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
31	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
32	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
33	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
34	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
35	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
36	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
37	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
38	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
39	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
40	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
41	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
42	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
43	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000
44	Place de la République	Palais de Justice	1000	1000

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER (IPAP)

- Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager (IPAP) : TYPES**
- Bâti remarquable à protéger et à conserver de catégorie 1
 - Bâti intéressant à protéger et à conserver de catégorie 2
 - Bâti d'accompagnement à protéger et à conserver de catégorie 3
 - ▲ Bâti remarquable à protéger et à conserver
 - ▲ Ensemble bâti remarquable à protéger et à conserver
 - ▲ Arbre remarquable à protéger et à conserver
 - ▲ Ensemble d'arbres remarquable à protéger et à conserver

N°	Localisation	Description
1	Place Grenelle	Place Grenelle
2	51 chemin de la Casse	Maison traditionnelle présentant un volume de toiture exceptionnel en plus des caractéristiques de l'architecture locale albertvilloise.
3	La Boissie	Maison en bois dans un espace vert formant un point d'appui dans le paysage communautaire.
4	Square Souffras	Kiosque à musique
5	Faïence	Ancienne école de Faïence, témoin du développement au XXème et de la ville industrielle de Faïence.
6	Faïence	Lavoir de Faïence
7	Road de Fort du Mont	Point de vue sur le Fort du Mont
8	2 rue de la République	Traces d'un travail de carreau sur le façade d'un immeuble privé
9	2 rue de la République	Peinture murale datant des Jeux Olympiques de 1992
10	6 avenue du Camping	Peinture murale datant des Jeux Olympiques de 1992
11	35 avenue du Champ de Mars	Statue de Champ de Mars
12	9 rue des Thermes	Immeuble de l'architecture Bagard
13	3,5 rue Legrand	Architecture - Neoclassique
14	Parc olympique de Savay	Mât Olympique Patrimoine des Jeux Olympiques de 1992 : le mât central au centre du plateau des catemans, d'une hauteur de 53 mètres, de couleur bronze, participe au traitement de "horizontalité spatiale" avec le terrain comme un point de repère dans la trame urbaine.
15	Parc olympique de Savay	Statue olympique Patrimoine des Jeux Olympiques de 1992 : avenue de vitesse conçue par Serge Cossetteff, sous une forme d'axe longue de 180 mètres.
16	Parc Olympique	Halle olympique

N°	Localisation
17	La cité de Confians
18	Le bourg des Adoubes (Place Charles Albert)
19	Place de l'Europe
20	L'ancien boulev d'Hôpital (rue de la République et rue Gambetta)
21	Le bourg de Saint-Sigismond
22	Le bourg de l'Alentard

N°	Localisation	Description
23	Château Manuel de Locast	Platanes, marronniers, érable
24	Confians	Filènes, grinko
25	Place Charles Albert	4 platanes
26	Rue Jacques Pomaz	Platanes
27	Place du Petit Marché	Chêne
28	Cour de l'école de la Plaine de Confians	7 tilleuls et un cerisier
29	Rue du Président Coty	2 cèdres
30	Rue Souvent	Un tilleul devant l'entrée de l'école primaire et un marronnier dans la cour de l'école.
31	Place Sigant	Platanes
32	Place de la Croix de l'Orme	Fraxinella
33	Parking Léontine Vibart	Albès normanniens
34	Chemin de la Cassine	Cèdre
35	Parking de l'école de la Plaine d'Albertville	4 platanes
36	Chemin des Trois Portiers	Calocotyle et saule pleureur
37	Cimetière de Chricat	Chêne sessile
38	Rue Marlot, montée du Château	Alignement de platanes

N°	Localisation	Description
39	Avenue Jean Jaurès	Alignement
40	Place Aubry	Hêtres pourpres, tilleul, fraxinella, saipou, grinko
41	Place Souffras	Ensemble d'arbres
42	Promenade de l'Alty et quais des Allobroges	Alignement de marronniers, cyprès
43	Place Antoine Borel	Mûl cané et platanes
44	Avenue du Champ de Mars	Alignement de platanes



Fond : cadastre PCI 01.2022

- Zones du PLU**
- Ua : Zone urbaine au bâti ancien traditionnel
 - Ub : Zone urbaine centrale
 - Ue : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
 - Uf : Zone urbaine correspondant au périmètre de la ZAC du Campus Olympique
 - Ug : Zone urbaine du village de Faïence
 - Uh : Zone urbaine d'identité patrimoniale
 - Ui : Zone de renouvellement urbain
 - Uj : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - Nd : Zone de stockage de déchets inertes
 - Np : Zone naturelle de parc / cimetière / jardins familiaux
 - Nh : Zone naturelle permettant une urbanisation limitée pour les hameaux / et le Fort du Mont
 - Ngdv : STECAL dédié à une aire d'accueil des gens du voyage
 - AU : Zone à urbaniser
 - Ade : Zone économique à urbaniser de la Pachaudière

- Prescriptions surfaciques**
- Emplacements Réservés
 - Espaces Boisés Classés existants
 - Réaffectation des façades en entrée de ville
 - Secteurs comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (L123-1-4 et R123-3-1)
 - Règles de hauteur graphique
 - Bâti remarquable à protéger et à conserver de catégorie 1 (L151.19)
 - Bâti intéressant à protéger et à conserver de catégorie 2 (L151.19)
 - Bâti d'accompagnement à protéger et à conserver de catégorie 3 (L151.19)

- Prescriptions linéaires**
- Alignements d'arbres
 - Corridors naturels contribuant à la Trame Verte
 - Alignement commercial

- Prescriptions ponctuelles**
- Changement de destination autorisé au titre de l'article L151.11 2°
 - Bâti remarquable à protéger et à conserver (L151.19)
 - Ensemble bâti remarquable à protéger et à conserver (L151.19)
 - Arbre remarquable à protéger et à conserver (L151.19)
 - Ensemble d'arbres remarquable à protéger et à conserver (L151.19)

- Éléments informatifs**
- Espace de fonctionnalité de la zone humide de l'Alentard
 - Zone humide de l'Alentard